

arguments. N'avons-nous pas suffisamment de données pour établir un programme, sans recourir à ces méthodes?

Nous sommes ici, en somme, pour nous occuper des affaires du parlement. Nous savons que le tarif douanier, la douane et le libre-échange sont des mesures à deux tranchants. Rappelons-nous que nous sommes un pays exportateur et que nous expédions à l'étranger les trois quarts de notre blé, ainsi qu'un fort pourcentage de nos autres produits alimentaires. Comme pays exportateur, nous devons étudier non seulement ce que nous aimerions faire mais voir aussi à trouver dans d'autres pays des personnes désireuses d'acheter nos denrées alimentaires et de nous faire part de leurs opinions à ce sujet. Voilà pourquoi la proposition d'une conférence faite par le parti conservateur progressiste sous forme d'amendement, pourrait avoir du bon. Nul n'y verrait d'objection mais, comme je l'ai déjà laissé entendre, il y a constamment de ces conférences.

Au risque d'ennuyer la Chambre, j'aimerais parler encore une fois des conditions qui existent dans ma région. Ce qui nous tracasse, c'est moins la question des exportations que celle des moyens de nous tirer de l'impasse l'an prochain. Mes électeurs savent que ce sont les décisions prises par le gouvernement fédéral qui leur permettent de réussir dans leurs entreprises. Depuis quelques années, le Gouvernement a non seulement favorisé la production de denrées requises dans d'autres parties du monde, mais il a assuré la subsistance de nos gens quand les récoltes étaient mauvaises.

Je prie donc le Gouvernement d'étudier sérieusement l'à-propos d'augmenter les versements à l'égard des mauvaises récoltes aux cultivateurs des régions isolées qui ont beaucoup besoin d'aide. Je crois savoir que le gouvernement de la Saskatchewan retire à ces gens au moins une partie de l'argent que le gouvernement fédéral leur verse. Même sans tenir compte de cela, il reste que certains d'entre eux, depuis cinq ans, n'obtiennent que de mauvaises récoltes. Dans certaines régions, les récoltes ont été déficitaires deux ou trois fois de suite ou même plus souvent.

Les récoltes de cette région sont fortes en protéines. Comme on sait, dans le Montana, de l'autre côté de la frontière, tout cultivateur dont la récolte contient plus de 16½ p. 100 de protéine reçoit 15c. de plus pour son blé. Les cultivateurs de la région le savent bien et ils se demandent pourquoi nous ne prenons aussi des mesures en ce sens. Mais au Canada, la Commission du blé ne tient aucun compte de la teneur en protéine et les cultivateurs n'en tirent aucun bénéfice.

En 1939, lorsque le programme relatif aux mauvaises récoltes est entré en vigueur, il prévoyait un versement maximum de \$500 à l'égard d'une récolte nulle. Or tout le monde sait qu'aujourd'hui cette somme ne vaut guère en réalité la moitié de ce qu'elle représentait en 1939. Ces gens n'ont pas d'autres endroits où ils peuvent aller. Tout ce qu'ils veulent, c'est de pouvoir continuer la culture pour une autre année.

Aucun denier versé dans la région par le Gouvernement fédéral ne sera gaspillé; la population ne le voudrait pas. Au cours d'un certain nombre d'années, on a versé, sous forme d'aide financière, dans la région de Swift-Current, une somme de 25 millions de dollars. L'assiette de l'impôt s'est chiffré, dans 16 municipalités, à près de 28 millions. Durant la même période, cependant, la région a produit des biens nouveaux d'une valeur de plus de 200 millions. Mais alors, pourra-t-on dire, pourquoi réclamer de l'aide? La difficulté vient de ce que la production est intermittente et ne se répartit pas également entre les différentes années. La situation n'est pas stable comme dans les autres régions du pays. La production peut être abondante pendant un, deux ou trois ans, puis pendant un certain nombre d'années être presque nulle.

Non seulement nos cultivateurs mais nos hommes d'affaires veulent la stabilité. J'ai des pétitions qui portent la signature de milliers de gens, y compris les hommes d'affaires de la région. Ils demandent cette aide parce qu'ils ne voient pas d'autre moyen qui leur permette de poursuivre leur exploitation. On ne demande pas un don. Nous croyons que c'est un placement puisqu'il sera remboursé. Il y a d'autres pays qui ont pris beaucoup plus de temps que le nôtre à restaurer leur économie et à s'assurer un certain degré de stabilité. En vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, on a sagement dépensé. Plus de 40,000 barrages et réservoirs servent à l'irrigation. Les gens parlent des entreprises de la rivière Saskatchewan-Sud et de la rivière St. Mary, ainsi que de bien d'autres travaux. N'oublions pas, cependant, les modestes barrages et réservoirs qui se trouvent sur les petites terres.

Les cultivateurs creusent ces trous dans le sol afin de retenir l'eau qui s'écoule à la fonte des neiges. Les barrages aménagés dans la coulée conservent l'eau provenant de la fonte des neiges. On affecte cette eau à l'irrigation au moyen d'un tuyau placé au fond de la coulée ou en pompant l'eau. Plus